

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE DE DIRECTION COUTANCES TOURISME *Portes du Cotentin*

### Séance du 03 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril à 18h, le comité de direction de Coutances tourisme Portes du Cotentin, dûment convoqué par Madame la présidente, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de Coutances, sous la présidence de Madame Valérie LECONTE.

#### L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du compte-rendu du dernier comité de direction,
2. Présentation du dispositif saisonniers 2023,
3. Bilan de la campagne de communication multicanal février-mars,
4. Bilan RGPD 2022,
5. Lancement du projet d'hospitalité touristique territoriale 2023-2024,
6. Les Zendurances 2024,
7. Questions - informations diverses.

---

#### Présents :

Mesdames Sylvaine BOURY, Régine DOLOUE, Rose-Marie DUVAL, Aurélie GIGAN, Pauline LAINE, Valérie LECONTE, Martine LEMEURE-TIPHAIGNE, Sophie LENOTRE, Valérie MERLEN, Anne VILLAIN. Messieurs Philippe D'ANTERROCHES, Frédéric DHOMBRES, Jacky GAILLET, Martial SALVI, Yves STURBEAUX.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hervé AGNES ayant donné pouvoir à Madame Aurélie GIGAN,  
Monsieur Jean-René BINET ayant donné pouvoir à Madame Valérie LECONTE,  
Madame Anne HAREL ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe D'ANTERROCHES,  
Monsieur Michel VOISIN ayant donné pouvoir à Monsieur Martial SALVI.

#### Absents excusés :

Madame Béatrice GOSSELIN.

#### Absent(e)s :

Madame Françoise GUILLON  
Messieurs Jean-Marc JULIENNE, Vincent LEPERCHOIS.

#### Invités :

Madame Janick GAILLARD-PRETI, agent comptable de l'EPIC (excusée),  
Monsieur Jacky BIDOT, président de Coutances mer et bocage (excusé),  
Monsieur Jérôme MARIE, DGS de Coutances mer et bocage (excusé),  
Monsieur Laurent MAZURIE, DGA de la CMB (excusé),  
Monsieur Jean-Luc BONNIER, Secrétaire Association d'animation de Cerisy-la-Salle (absent).  
Madame Adeline HELAINE, directrice-adjointe,  
Monsieur Guillaume OURSIN, directeur.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Guillaume OURSIN.

---

Madame LECONTE remercie les présents, excuse les absents, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance à 18h05.

## N° 1 – Validation du compte-rendu du dernier comité de direction

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, le comité de direction APPROUVE à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la dernière réunion du comité de direction qui a été préalablement adressé à l'ensemble des membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT le compte-rendu du dernier comité de direction de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin.  
Ainsi fait et délibéré.

## N° 2 – Présentation du dispositif saisonniers 2023

Dans le but de renforcer l'équipe pendant la saison estivale, comme chaque année, le recours à des contrats saisonniers est indispensable. Conformément au vote du budget, 12 saisonniers vont être recrutés. Une candidature reste cependant à confirmer.

### Les candidats attendus sont :

- Ophélie DIVET, titulaire d'un Master franco-allemand en médiation culturelle (et en reconversion dans le domaine du tourisme) pour le poste de conseillère en séjour au bureau de Coutances du 04/04/23 au 31/08/23,
- Louise BOTREL, titulaire d'une Licence de spectacle (et en reconversion dans le domaine du tourisme) pour le poste de conseillère en séjour au bureau d'Agon-Coutainville du 04/04/23 au 31/08/23,
- Elodie MIENS, titulaire d'une licence pro ESTHUA pour le poste de conseillère en séjour au bureau d'Agon-Coutainville du 03/07/23 au 31/08/23. **Une confirmation de la disponibilité de la candidate est pour l'instant attendue.**
- Clara LETELLIER-MILLET, étudiante en Master MEEF encadrement éducatif pour le poste de conseillère en séjour au bureau de Hauteville-sur-Mer du 03/07/23 au 31/08/23.
- Suzie LOYER, étudiante en Licence de psychologie pour le poste de conseillère en séjour au bureau de Hauteville-sur-mer du 03/07/23 au 31/08/23.
- Anaë JOSSEAUME, étudiante en Master école de commerce pour le poste de conseillère en séjour au bureau de Gouville-sur-Mer du 03/07/23 au 31/08/23 et ayant déjà fait la saison 2022 au bureau de Gouville-sur-Mer,
- Angeline CHAPON, étudiante en Master école de commerce et de management pour le poste de conseillère en séjour au bureau de Blainville-sur-Mer du 03/07/23 au 31/08/23 et ayant déjà fait la saison 2022 au bureau de Blainville-sur-Mer,
- Enzo DESCHAMPS, étudiant en Licence d'histoire pour le poste de conseiller en séjour à la cathédrale de Coutances du 03/07/23 au 31/08/23,
- Anatole FAURE, étudiant en Licence d'histoire de l'art et archéologie pour le poste de conseiller en séjour à l'Espace Saint-Nicolas à Coutances du 01/07/23 au 31/08/23.
- Zélia HULMER, étudiante en Master histoire de l'art pour le poste de conseillère en séjour au château de Regnéville-sur-Mer du 03/07/23 au 31/08/23.

- Simon LADROUE-DENIS, étudiant en Sciences po à Berlin pour le poste de conseiller en séjour à l'abbaye de Hambye du 03/07/23 au 31/08/23 et ayant déjà fait la saison 2022 à l'abbaye de Hambye,
- Alice BOUTON, étudiante en journalisme Sciences po pour le poste de conseillère en séjour au bureau de Hauteville-sur-Mer du 10/07/23 au 26/08/23 en remplacement d'Anthony MOINEAU en prévision d'un congé de paternité.

L'intégralité du personnel saisonnier et/ou remplaçant sera nommé régisseur suppléant après avis de Mme GAILLARD-PRETI sur la régie de l'EPIC.

Simon LADROUE-DENIS sera nommé régisseur suppléant sur la régie de l'abbaye de Hambye par le Conseil départemental de la Manche.

---

### N° 3 – Bilan de la campagne de communication multicanal février-mars

En 2023, l'objectif est de travailler sur la mise en valeur de la destination hors-saison estivale et de susciter l'envie de venir passer un week-end ou un court séjour sur le territoire dans les semaines ou mois à venir. Comme l'an passé, une campagne de promotion a été lancée :

1 - avec Médiavision pour la diffusion d'un spot de 30' de présentation de la destination avant les séances de cinéma durant la semaine de sortie d'*Astérix et Obélix « L'empire du Milieu »* sur la première semaine de février dans 123 salles de cinéma sur Paris, dans les Yvelines, à Boulogne, Rennes, Orléans, Le Mans, Saran, Evreux et Caen. **Au total, 145 354 personnes ont été touchées.**

2 - avec France 3 Centre Val-de-Loire - France TV pour 66 diffusions d'un spot de 12' de présentation de la destination avant et après la météo quotidiennement à 18h40 et à 18h57 le week-end entre le 13 février et le 19 mars 2023. **Au total, 595 340 personnes âgées de 35 ans et + ont été touchées au moins 1 fois et 554 930 personnes âgées de 50 ans et + ont été touchées au moins 1 fois.** Le spot a également été diffusé sur le Replay de France TV. **50 711 impressions ont été relevées.**

3 - sur les Réseaux sociaux – Instagram par la diffusion sponsorisée d'un visuel, ciblage sur Paris, Région Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire, Bretagne et Normandie. **Au total, 43 415 personnes ont été touchées, 68 000 vues, 673 visites sur site web.**

>> **1 390 000 personnes** ont été touchées par cette campagne de promotion dont le budget global est d'environ **16 650 €**, soit un coût équivalent à **0.11 € par personne** impactée.

Monsieur OURSIN précise par ailleurs que la reportage photos commandé au photographe Alexandre LAMOUREUX a déjà débuté. Il est attendu 4 reportages sur la destination sur les 4 saisons, soit environ 700 photos.

La fréquentation du site internet annonce un intérêt confirmé de notre destination et pourrait se confirmer sur une belle saison touristique :

- progression de **+54% d'utilisateurs** par rapport à 2022 sur la même période,
- augmentation de **+59%** du nombre de pages vues sur le site.

Madame LAINE demande si cette fréquentation du site internet se ressent sur les demandes ou le volume d'éditions papier (flyers, brochures...).

Monsieur OURSIN répond que pour le moment, nous constatons que nombreux des visiteurs consultent dans un premier temps le site web mais contactent dans un deuxième temps les bureaux pour obtenir la brochure détaillée en format papier. Le volume des impressions a toutefois été adapté en fonction des stocks restants en 2022.

Madame LENÔTRE demande si le livret des hébergements est encore nécessaire du fait que les réservations de dernières minutes restent peu nombreuses. En général, lorsque les visiteurs arrivent sur la destination, ils ont déjà réservé leur hébergement.

Monsieur OURSIN répond que le livret des hébergements a été édité en fonction des demandes courrier des années précédentes et même légèrement diminué. Cette brochure est donc éditée en quantité raisonnable (4 000 ex.).

---

## N° 4 – Bilan RGPD 2022

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données à caractère personnel, le registre de traitements a été maintenu et mis à jour par la référente RGPD de Coutances Tourisme, Mathilde LEBLONDEL, et par la Déléguée à la protection des données (DPO), Mélody COLLE. Il compte à ce jour 43 traitements. Les données collectées par Coutances Tourisme doivent être nécessaires et ont également une durée de vie (une fois utilisées, elle sont supprimées). Toute création ou suppression est inscrite sur des registres partagés et accessibles à toute l'équipe.

En ce qui concerne l'information des personnes, en 2021, la DPO nous avait interpellé sur les recommandations de la CNIL et du conseil d'Etat sur la **gestion des cookies** sur le site internet de Coutances Tourisme. Nous avons pris le temps d'analyser l'évolution de la question à l'échelle européenne ainsi que les offres commerciales, parfois finalement très onéreuses (ex. de Matomo).

Afin de respecter les directives RGPD sur la gestion des cookies et le consentement, la mise en place de deux solutions certifiées par la CNIL et fournies par notre prestataire, **Raccourci Agency**, et son partenaire **Sirdata** est en cours :

- Un nouveau bandeau de cookies (« CMP » pour- Consent Management Platform),
- Une solution pour anonymiser les données transférées à Google (via Proxy Sirdata Helper) afin de pouvoir conserver l'exploitation des données de Google Analytics.

---

## N° 5 – Lancement du projet d'hospitalité touristique territoriale 2023-2024

L'agence d'attractivité **Attitude Manche** a lancé le projet « d'hospitalité à la Manchoise » dont le but est d'être garant d'un modèle touristique vertueux et de préserver au mieux la ressource touristique de notre territoire pour le rendre attractif. L'idée est donc d'engager les habitants, les acteurs touristiques mais aussi les visiteurs dans la démarche autour de 3 axes définis :

- Préserver le territoire et sa ressource touristique : respect des espèces, du littoral, de l'agriculture, les zones protégées, favoriser la consommation en local...
- Fédérer les acteurs, habitants et touristes autour du projet,
- Valoriser les pratiques et comportements vertueux.

En complémentarité de cette démarche d'hospitalité, il est proposé d'intégrer le label Villages Patrimoine et les trophées du tourisme. Mme LECONTE excuse M. BRIONNE qui devait intervenir sur le sujet.

Le **Label Village patrimoine** est un label national créé en 2003 à l'initiative du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel qui s'est ensuite développé dans d'autres régions et dont l'objectif est de valoriser une commune rurale (de moins de 2 500 habitants) à travers son patrimoine, son savoir-faire, ses fêtes et traditions, son agriculture et son terroir, son accueil, son cadre de vie...

Le label attribué pour 5 ans, suppose une réelle implication de la population locale pour s'approprier et faire vivre son patrimoine, au travers d'actions (parcours d'interprétation, visites, ouvertures au public, etc.) et de partage d'expériences tout en respectant les objectifs fixés par le label : participer à l'attractivité de la commune et au développement des différentes formes de tourisme responsable.

Coutances mer et bocage pourrait, en partenariat avec Villedieu Intercom et à travers ses EPIC, accompagner les communes du territoire intéressées pour l'obtention de ce label et l'intégration au réseau local nouvellement constitué pour agir collectivement en faveur de ce patrimoine d'exception. Sur notre destination, le balnéaire et le nautisme sont des atouts, mais il est également nécessaire maintenant de mettre plus en avant le littoral et ses atouts : patrimoine local, produits du terroir, parcours de randonnée...

En parallèle, pourraient être lancés les **Trophées du tourisme** dont l'objectif est de mettre en avant des parcours professionnels, des initiatives collectives, des innovations ou diversités touristiques pouvant renforcer l'attractivité de la destination. Une récompense pourrait alors être décernée aux prestataires touristiques ayant fourni des efforts. Un cahier des charges est à rédiger pour consigner les lignes directrices des trophées, les besoins, les éléments attendus, etc...

Plusieurs thématiques sont à définir. Par exemple : l'hébergement le plus durable, le meilleur ambassadeur de la destination, la meilleure synergie littoral / bocage, l'association la plus dynamique / impliquée, la meilleure accessibilité, le restaurant le plus locavore, la meilleure capacité à développer ses activités / actions sur les ailes de saison...

**Madame LEMEUR-TIPHAIGNE** pense qu'il est nécessaire voire indispensable d'imbriquer dans la démarche d'hospitalité touristique territoriale les hébergeurs, les restaurateurs et gérants de sites et lieux de visite.

**Monsieur OURSIN** précise que l'association Labels Manche est déjà initiée dans la démarche par la création d'une conciergerie départementale dont le but est de se démarquer des plateformes de commercialisation en apportant plus de services et de qualité dans les offres d'hébergements du territoire

**Madame GIGAN** : le coût du label Village patrimoine est moindre pour une commune mais ce qu'il est nécessaire de privilégier dans ce label c'est un travail en amont avec le service compétent du PLUI pour étudier en détail les investissements nécessaires à court ou moyen terme et propres à chaque commune

**Monsieur OURSIN** : l'intégration des communes dans ce label sera progressive. L'idée c'est de s'associer au territoire de Villedieu Intercom pour agir collectivement en faveur des richesses patrimoniales de nos territoires et imbriquer progressivement un maximum de communes pour faire monter en gamme le territoire.

**Monsieur SALVI** : le cadre des Trophées du tourisme doit être assez élargi pour rendre ces récompenses accessibles à un maximum de prestataires touristiques de la destination. Il faut éviter de rentrer dans une démarche de recherche de « l'excellence » et mettre à

l'honneur nombreux des acteurs touristiques du territoire uniquement par le biais de classement.

## N° 6 - Les Zendurances 2024

Madame LECONTE excuse Monsieur SION qui devait intervenir sur le sujet.

Monsieur OURSIN dresse le bilan de l'édition « Les Zendurances » 2022 :

En 2022, les Zendurances ont concentré 28 expositions sur 11 lieux différents. On dénombre entre 20 000 et 25 000 personnes sur l'ensemble des expositions proposées entre juin et septembre. A l'Espace Saint-Nicolas à Coutances, 11 471 ont admiré les expositions présentées.

Les parcours et randonnées animées ont été très appréciés pour leur qualité, la diversité des expositions, l'accessibilité... Le mouvement des œuvres doit être renforcé sur le territoire et dans les différentes structures. De même que proposer à des ateliers de pratique en amateur de figurer à côté d'artistes professionnels.

Le lancement du projet a quant à lui était un peu tardif avec des conséquences sur la non-participation d'acteurs du territoire déjà engagés sur leurs propres projets (mieux anticiper l'édition 2024 avec un rétro-planning précis). Il est nécessaire de constituer une équipe dédiée pour le suivi de l'évolution du projet et l'interface avec les autres acteurs culturels du territoire. La signalétique doit être également retravaillée pour être plus facilement identifiée.

Pour l'édition 2024, quelques idées sont d'ores et déjà proposées :

Le mot proposé est « **Mouvement.s** », année des Jeux olympiques en France, mot simple qui permet de se l'accaparer comme chaque structure le souhaite.

Il est envisagé :

- De reconduire les partenariats avec les festivals engagés en 2022 (comme Les Femmes s'exposent) et étudier la piste d'accueillir, entre octobre 23 et mars-avril 24 des œuvres exposées à Remp'art à Saint-James,
- De rassembler les ateliers de pratique artistique en amateur (arts plastiques) autour du mot guide Mouvement.s pour proposer une exposition collective qui circulerait sur le territoire et de fédérer les galeries et les salons d'art pour accueillir chacun.e un.e artiste (amateur et/ou professionnel),
- D'associer culture et sports, en imaginant les jeux de Coutances mer et bocage en mêlant questions/défis artistiques et sportifs (jeux inter-centres, créations d'escape-game),
- De présenter le travail d'un photographe - Olivier MUHLOFF - qui réalise des grands formats à la manière d'une peinture... en mouvement.

D'autres projets participatifs sont envisagés et restent à confirmer :

- Le voyage de Chaussette à Claires Fontaines (pour s'inscrire dans la Politique de la Ville et faisant un clin d'œil à l'exposition proposée par Marta Rossignol en 2022),
- Les nomades du fleuve Niger (Pierre DUCRET et universitaire étranger),
- Itinéraire.s avec les saint-lois Grégory FRANCOIS et Stéphanie GRESILLE (expositions dans deux ou trois lieux avec ateliers),

- L'idée du Ravitaillement à Gavray et permettre à l'artiste invité en résidence de travailler avec les écoles avec l'objectif d'une exposition,
- Accueillir Bertrand GAUTHIER et ZEN (son fils porteur de handicap) pour un nouveau dialogue peinture-photo,
- Un RDV est à fixer avec L'Usine UTOPIK pour le MOME - caMion d'expO noMade en bocagE - ainsi qu'avec l'association Tulipe Mobile qui a le projet d'une caravane labo photo,
- Un RDV à prévoir avec Philippe FAUVEL (photos de l'évolution des havres et du littoral de la CMB en drone),
- Lancer les projets de sentiers artistiques sur le territoire, notamment les projets évoqués avec Hambye (boucle bourg-abbaye) et le circuit des 3 vallées autour de Coutances,
- Proposer au lycée PESQUET de réaliser des structures mobiles pour le.s sentier.s artistique.s

Il est nécessaire d'écrire rapidement un courrier de présentation qui serait adressé à toutes les mairies, les associations locales, sportives, les CLSH... du territoire pour évoquer et présenter le projet.

Il a été constitué une équipe dédiée pouvant être mobilisée selon les nécessités, et alliant élus et société civile, composée de : Jean-Louis SION, Catherine DE LA HOUGUE, Valérie LECONTE, Martine LE MEUR-TIPHAIGNE, Jacques FRAGO Laurent HUET Jean-Claude BERGERET-CASSAGNE.

La prochaine réunion est fixée au mardi 2 mai (18h-19h30), salle du conseil municipal de Coutances. En attendant, chaque participant est invité à réfléchir à ses idées / souhaits et à réaliser un catalogue des expositions créées, disponibles et qui dorment dans les réserves afin de mutualiser l'existant sur tout le territoire.

Un rétro-planning a été fixé avec :

- Premiers choix définitifs d'expositions et d'animations,
- Pré-validation d'un budget EPIC pour l'édition 2024.

---

## N°7 - Questions diverses

Madame LECONTE informe les membres que lors d'une réunion avec le maire de Blainville-sur-Mer, il a été proposé et décidé l'organisation d'une soirée « Moussette en fête ». Les associations locales ont répondu favorablement au projet. La soirée aura lieu le 7 mai 2023 au VTF de Blainville-sur-Mer.

Madame LECONTE rappelle aux membres la date du prochain comité de direction fixée au 12 juin 2023 à 18h.

Aucune autre question n'a été posée. La séance est levée à 19h15.

Fait à Coutances le 3 avril 2023

La présidente  
Valérie LECONTE



Le secrétaire  
Guillaume OURSIN



Certifié rendu exécutoire par la présidente, le 3 avril 2023.